

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ARVE ET SALÈVE (CCA&S)
160 Grande Rue - 74930 REIGNIER-ÉSERY

DÉLIBÉRATION
du Conseil communautaire
Séance du mercredi 05 novembre 2025

DEL20251105_108

L'an deux mil vingt-cinq, le cinq novembre, à 19 heures, le Conseil communautaire, s'est réuni en salle communale, à MONNETIER-MORNEX, sur convocation adressée à tous ses membres, le 30 octobre précédent, par Monsieur Sébastien JAVOGUES, Président en exercice de la Communauté de Communes Arve & Salève (CCA&S).

Conseillers en exercice : 32

Présents : 17

ARBUSIGNY : Régine RÉMILLON, Esther VACHOUX ;

ARTHAZ-PONT-NOTRE-DAME : Frédéric CHABOD, Régine MAYORAZ ;

LA MURAZ : Nadine PÉRINET ;

MONNETIER-MORNEX : Christophe AUGUSTIN, Laurent CHIORINO, Régis LAMURE,

NANGY : Rodolphe ARNOULD, Laurent FAVRE,

PERS-JUSSY : Patrice DOMPMARTIN, Isabelle ROGUET,

REIGNIER-ÉSERY : Sébastien JAVOGUES, Stéphanie LE MOAL, André PUGIN,

SCIENTRIER : Michel BRANTUS, Patricia DÉAGE ;

Pouvoir : 6

Absents excusés avec procuration : Gianni GUERINI a donné pouvoir à Nadine PERINET, Denise FERNANDES a donné pouvoir à Laurent FAVRE, Lucas PUGIN a donné pouvoir à Sébastien JAVOGUES, Virginie JACQUEMOUD a donné pouvoir à André PUGIN, Denise GERELLI-FORT a donné pouvoir à Stéphanie LE MOAL, Isabelle SAGE a donné pouvoir à Régine MAYORAZ,

Absents excusés : Dominique BRAND, David DE VITO, Billy MARQUET, Valérie VACHOUX,

Absents : Anne-Marie LALLIARD, Sophie BIOLUZ, Didier EISACK, Séverine MILLOT-FEUGIER, Aline MIZZI ;

Secrétaire de séance : Christophe AUGUSTIN

[DEL20251105_108 - Approbation de la modification d'attribution de fonctions aux Vice-Présidents](#)

Rapporteur : Monsieur le Président, Sébastien JAVOGUES

VU les articles L5211-1 à 10 du CGCT ;

VU l'arrêté préfectoral n°PREF/DRCL/BCLB-2019-0044 du 19 juin 2019 constatant le nombre et la répartition des sièges au sein du Conseil communautaire de la CCA&S à l'occasion du renouvellement général des Conseils municipaux de mars 2020 ;

VU la délibération n°2020 05 75 du 22 juillet 2020 relative à l'attribution des fonctions aux Vice-Présidents et un Maire ;

VU la délibération n°2021 09 093 du 03 novembre 2021 relative à la composition du bureau communautaire portant modification de la délibération n°2020 04 054 du 08 juillet 2020, et rapportant de 10 à 9 le nombre de membres que sont : le Président, sept Vice-présidents et un membre supplémentaire du Conseil communautaire ;

VU la délibération n°2021 09 94 du 03 novembre 2021 relative à la modification des fonctions des membres du Bureau ;

VU la délibération DEL2022 098 du 13 octobre 2022 relative à la modification de la composition du Bureau et élection d'une nouvelle Vice-Présidente à la suite de la démission de Monsieur Daniel BARBIER ;

VU la délibération DEL2022 114 du 10 novembre 2022 relative à l'approbation de la modification d'attribution de fonctions aux Vice-présidents ;

VU le courrier de demande de démission de Monsieur Ludovic WISZNIWSKI, de ses fonctions de Maire, de conseiller municipal de MONNETIER-MORNEX, et de Vice-président au sein de la Communauté de communes Arve et Salève, en date du 9 octobre 2025 ;

VU le courrier de Madame la Préfète de la Haute-Savoie daté du 17 octobre 2025 prenant acte de la démission de la qualité de Maire, de conseiller municipal de la commune de MONNETIER-MORNEX et de Vice-président au sein de la Communauté de communes Arve et Salève de Monsieur Ludovic WISZNIWSKI,

VU la délibération DEL20251105_107 en date du 05 novembre 2025 portant élection de Monsieur Christophe AUGUSTIN en tant que nouveau 7^{ème} Vice-président et modifiant la composition du Bureau communautaire ;

CONSIDÉRANT qu'il convient suite à la désignation d'un nouveau 7^{ème} Vice-président de procéder à une modification de la répartition des attributions confiées aux Vice-présidents de la CCA&S ;

Monsieur le Président explique, que le suivi des missions exercées en tant que Vice-Président par Monsieur Ludovic WISZNIWSKI, relatives aux questions de citoyenneté, de tourisme et de patrimoines, sont aujourd'hui réaffectées à chacun des Vice-Présidents en fonction de leur thématique. De ce fait, il informe que la commission citoyenneté, de tourisme et de patrimoines n'a plus lieu d'être en état.

Il ajoute que sur cette fin de mandat, il convenait de pouvoir confier au nouveau 7^{ème} Vice-Président une mission adaptée à un temps court et nécessaire à la bonne administration de la Communauté de communes. Il propose ainsi d'élargir le champ des délégations confiées au vu des besoins en matière de portage de l'élaboration du Plan Intercommunal de Sauvegarde (PICS), que pourrait prendre maintenant en charge Monsieur Christophe AUGUSTIN, Maire de la Commune de MONNETIER MORNEX.

Au vu de l'ensemble des informations présentées et restituées, le Conseil communautaire, à l'unanimité :

➤ **APPROUVE** la modification de la répartition des attributions confiées aux Vice-présidents de la CCA&S comme suit :

- 1^{er} Vice-président : Aménagement du territoire ;
- 2^{ème} Vice-président : Économie et Mobilité ;
- 3^{ème} Vice-président : Dynamiques partenariales ;
- 4^{ème} Vice-président : Ressources et Infrastructures ;
- 5^{ème} Vice-président : Déchets ;
- 6^{ème} Vice-président : Solidarités ;
- 7^{ème} Vice-président : **Elaboration du Plan Intercommunal de Sauvegarde (PICS).**

Le Secrétaire de séance
Christophe AUGUSTIN

Pour ampliation conforme
Le Président de Arve et Salève
Communauté de Communes
Sébastien JAVOGUES

*Certifié exécutoire
Transmis en Préfecture, le 12/11/2025
Publié, le 12/11/2025*